			_	Observations/						Pictos	Stade		Mentions de	Règles mélange
adies	Spécialité commerciale	Substance active	Formulation du produit	ZNT / Intervalle entre applica- tion	Nombre d'applications	Mode d'action	Doses	DAR	LMR (mg/kg)		d'appli- cation	DRE	danger pour étiquetage*	potentie réglemer taires
cillium	Aucun traitement n'	est homologué pour	cet usage sur frai	sier										
riture ise	LUNA SENSATION LUNA XTEND	Fluopyram + trifloxystrobine	sc	Cf usage Oïdium	2 sous serre 1 en plein champ	CONTACT TRANSLAMINAIRE SYSTEMIE	0,8 l/ha	3 ј	2 et 1	♠♠	40 à 89	6h / 8h	H302, H362,H410, SPE3	Nouveau
	SIGNUM	Boscalid + Pyraclostrobine	WG	Cf usage Oïdium	1	TRANSLAMINAIRE	1,8 kg/ha	3 ј	6 et 1,5	(2)	-	6h / 8h	H400, H410, SPE3	H
	KENJA KRYOR	Isofétamide	sc	7 j entre application Appliquer en préventif	2	SYSTEMIE	1,2 l/ha	1j	4	(2)	60 à 87 1ère fleur ouverte à début récolte	6h / 8h	H411, SPE3, SPE8	Ĭ
	LAZULIE TELDOR	Fenhexamid	WG		2	CONTACT	1,5 kg/ha		10	(2)	-	6h / 8h	H411, SPE3	H
	JAPICA	Mépanipyrim	WP	CMR2	1	DIFFUSE LOCALEMENT	0,8 kg/ha	3 ј	3	1	-	48h	H317, <mark>H351,</mark> H410, SPE3	Ĭ
	SWITCH/ SERENVA/ SORVIN	Cyprodinil + Fludioxonil	WG	DVP 5 m	2 sous abris 1 en plein champ	PENETRANT + CONTACT	1 kg/ha	1 j	5 et 4	\$	-	48h	H317, H400, H410, SPE3	Ĭ
	SCALA	Pyriméthanil	sc	Uniquement premier traitement très tôt en saison	1	CONTACT VAPEUR TRANSLAMINAIRE	2 l/ha	3 ј	5	(2)	-	6h / 8h	H411, SPE3, SPE8	¥
	FONTELIS	Penthiopyrad	sc	ZNT aq 20 m. 5 j entre appli. Après utilisation, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du penthiopyrad l'année suivante. Ne pas appliquer plus d'1 an sur 2	2	TRANSLAMINAIRE	0,9 l/ha	1j	3	♠	55 à 89	48h	H317, H410, SPE3, SPE8	¥
CEPP 2017-026	PRESTOP 🕰	Clonostachys rosea 1446	WP	Se conserve 6 mois dans son carton d'origine non ouvert dans un endroit frais <4°C et sec A utiliser à 0,5 % de concentration de la bouillie	3	HYPERPARISITISME ET COMPETITION	6 kg/ha	3 ј	Non soumis	Sc	-	6h / 8h		ľ
CEPP 2017-026	PRESTOP 4B AB			Remplir le dispositif sur les ruches tous les 15 à 25 jours.	25		5 à 10 g/ ruche 0,5 kg/ha	1j	Non soumis	Sc	-	6h / 8h	-	NC
•	RHAPSODY 48 SERENADE ASO	Bacillus subtilis souche QST 713	sc	Appliquer en préven- tif; Volume mini. de bouillie en sol : 200 à 300 l/ha; Attention colmatage: privilé- gier filtre > 300 µm Volume mini. de bouillie en hors-sol : 500 l/ha. 5 j mini entre appli.	6	CONTACT	8 I/ha	1j	Non soumis	Sc	55 à 89	6h/ 8h	SPE3	ľ
	BOTECTOR A	Aureobasidium pullulans souches DSM 14940 et DSM 14941	WG	En préventif lors de conditions favorables au développement du botrytis	6	COMPETITION SPATIALE	1 kg/ha	1j		Sc	61 à 89	6h	SPE3	
	JULIETTA AB	Saccharomyces cerevisiae LAS02	WG	Action préventive 7 j mini. entre 2 appli.	8		2,5 kg/ha	1 j	Non soumis	Sc	12 à 89	8h	SPE 3	ľ
	AMYLO-X WG	Bacillus Amyloliquefaciens SSP Plantarum strain D747	WG	cf usage « Oïdium » 7 j d'intervalle entre application	6	CONTACT SDP, ANTIBIOSE COMPETITION SPATIALE	2,5 kg/ha	1j		Sc	10 à 89	6h/ 8h	SPE3	ľ
	TAEGRO	Bacillus amyloli- quefaciens souche FZB24	WP	3 j entre applica- tions	12	CONTACT COMPETITION SPATIALE SDP, ANTIBIOSE	0,37 kg/ha	1 j		Sc	10 à 93	8h	SPE3	ľ
CEPP 2022-110	NOLI AĞ	Metschnikowia fructicola souche NRRL Y-27328	WG	Stockage entre 0 et 4°C, 7 jours entre applications Ne pas stocker plus	5	ANTAGONISTE	2 kg/ha	1j	Non soumis	Sc	60 à 87	6h/ 8h	-	ľ
	SERIFEL A	Bacillus amyloli- quefaciens MBI 600	WP	de 12 mois où la température peut dépasser 20°C. 5 j entre applications.	6	ANTAGONISTE: compétition spatiale, lipopep- tides toxiques	0,5 kg/ha	1j		Sc	55 à 89	6h/ 8h	SPE3	
CEPP 2017-028	VITISAN A	Hydrogéno- carbonate de potassium	SP	Préventif et stoppant Nécessite une hygrométrie élevée - bien mouiller 5 j sous abri et 3 j en plein champ entre application	6	CONTACT	5 kg/ha Ne pas dépasser la dose de 30 kg/ha/an	1j	Non soumis	Sc	10 à 85	6h/ 8h	SPE3	ľ

*Règlement (CE) n° 1272/2008

Sc: sans classement toxicologique / CMR: Substances préoccupantes pour l'homme en raison des effets cancérogènes - mutagènes - effets sur la fertilité et effets toxiques sur le développement / SPE8 : Dangereux pour les abeilles / SPE3 : Pour protéger les organismes aquatiques / les plantes non cibles / les arthropodes non cibles / les insectes, respecter une zone non traitée de x mêtres par rapport à la zone non cultivée adjacente / aux points d'eau [voir étiquette produit] / DC : Concentré Dispersable / SL: concentré soluble / SC: suspension concentrée / OD : Suspension concentére huileuse / SE : Suspo-émulsion / WG: Granulés dispersibles / WP: Poudre mouillable / MG: microgranulés / CS: Suspension de capsules / EW: Emulsion aqueuse / GR: Granulés / SP: Poudre soluble / SG: granulés solubles dans l'eau / EC: Concentré Emulsifiable / ME : micro-émulsion / DVP : Dispositif Végétalisé Permanent / NC : Non concerné

Produit phytosanitaire non utilisable pendant la floraison en dehors la période de floraison de la présence d'abeilles de 12 septembre 2022)

Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles du 12 septembre 2022)

Usage sous abris uniquement pépinières du 12 septembre 2022)











ou au moins deux produits H361d. H361Fd. H361F ou H362 Ex. : Mageos MD et Cidely Top

ste de produits phytosanitaires non exhaustive et évolutive - se référer régulièrement au site https://ephy.anses.fr/ et messages phyto fraise AOPn. Cette fiche ne fait en aucun cas office ni de conseil phytosanitaire ni de préconisation ni de prescription mais d'informati ur l'étiquette tont toi et un diagnostic parcellaire est nécessaire avant foute application.
Messages fraise APREL - AOP N- CDA47-Invenio 2021 et 2022, base de données LMR Europe septembre 2022 fraise, consultation site e-phy septembre 2022, site quick-fds septembre 2022, liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle du 12/09/2022 revue phytoi

ETAREX DUO

Métaldéhvde 4 %

DIVERS

Appli répéce que les soient plus H400, H410 consommés. Dose maxi-male de 2,5 Nouveau 0,03 34 j + H302, H315, H317, CONTACT 500 kg/ha

5

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage du produit commercial. Conduisez, sur ces bases, la culture et les traitements selon les Bonnes Pratiques Agricoles en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation.

Rappels réglementaires

POUR LE	ENOLOGIQUES RETENUS FRAISIER SELON BBCH R LES PÉRIODES D'APPLICATIONS)
	00 : dormance
Stade 0 : développement des bourgeons	03 : bourgeon principal se dresse
Stade 1 : développement des feuilles	
Stade 4 : développement de stolons	
	55 : ébauches florales au cœur
58	56 : montée des hampes florales – élongation de l'inflorescence
	58-59 : fleurs au stade ballon (premières fleurs forment avec leurs pétales un ballon creux)
	60 : premières fleurs ouvertes
	61 : début floraison (10% fleurs ouvertes)
Stade 6 : floraison	65 : pleine floraison (50% fleurs ouvertes, fleurs secondaires et tertiaires ouvertes, premiers pétales tombent)
	55 : ébauches florales au cœur 56 : montée des hampes florales – élongation de l'inflorescence 58-59 : fleurs au stade ballon (premières fleurs forment avec leurs pétales un ballon creux) 60 : premières fleurs ouvertes 61 : début floraison (10% fleurs ouvertes) 65 : pleine floraison (50% fleurs ouvertes, fleurs secondaires et tertilaires ouvertes, premiers pétales tombent) 67 : fin floraison (plupart des pétales sont tombés) 71 : nouaison 73 : fruits verts 81 : fruits blancs 85 : fruits roses – rouges 87 : début récolte 89 : pleine récolte
Stade 7 : développement des fruits –	71 : nouaison
nouaison	73 : fruits verts
	81 : fruits blancs
Stade 8 : grossissement des fruits et	85 : fruits roses – rouges
maturation	87 : début récolte
	89 : pleine récolte
Stade 9 : sénescence – phase de dormance	

Intervalle entre

Traiter par temps pouss

MR2 ZNT plantes 20m

Appliquer avant la levée

5 jours d'intervalle entre

T°> 10°C. hvgrométrie >70

d'action

d'applica- Cible

et dicotylé-

dicotylé-dones

1.25 l/ha

graminées : 1,5 l/ha

5 kg/ha

③

(4)

pictogramme

Attention

Pas de mention

FRAISE

Produits de traitement 2022-2023

La réglementation des produits phytosanitaires

TOUT USAGE NON AUTORISÉ EST INTERDIT

A chaque spécialité commerciale correspond un numéro d'autorisation de mise sur le marché (AMM), qui figure en bonne place sur l'emballage. La réglementation limite l'application des produits phytosanitaires aux seuls usages pour lesquels ils sont homologués.

Chaque spécialité commerciale est autorisée pour :

- un type de culture (fraisiers...); • un type de parasite (puceron...), de maladie (mildiou) ou d'adventice ;
- une dose d'emploi :

LMR Pictos Stade d'applicakg) de danger tion

Nc 0,05

0,3 12 à 13

H317, H410, SPE3

dès stade | 48h | H317, H319, SPE3 |

H311

H331

H361d H361f

H412

des conditions d'application

Ces indications figurent sur l'étiquette du produit

https://agriculture.gouv.fr/la-reglementation-des-produits-phytosanitaires (21/11/2019)

IMPORTANT: LISEZ INTEGRALEMENT L'ETIQUETTE **DU PRODUIT AVANT UTILISATION**

Santé des végétaux : dérogations 120 j, laboratoires agréés en santé des végétaux, réglementation

https://agriculture.gouv.fr/sante-et-protection-des-vegetaux Pour avoir accès à toutes les dérogations 120 j en cours, consulter https://agriculture. gouv.fr/produits-phytopharmaceutiques-autorisations-de-mise-sur-le-marche-dune-

La veille réglementaire phytosanitaire

duree-maximale-de-120-jours

E-phy: https://ephy.anses.fr/ Données résidus à jour : https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/products/index.cfm?event=search.pr&langFromHeader=FR&token=C41972EB 8B8D246E7177D47DAE473078DBB9AE63

Certificats d'Économie des Produits Phytosanitaires (CEPP) : https://alim.agriculture. aouv.fr/cepp/accueil#/

Fiche données sécurité: https://www.guickfds.com/

https://www.phytodata.com/module/interface/accueil.php

https://www.anses.fr/fr/content/bulletins-des-autorisations-de-mise-sur-lemarch%C3%A9-amm-des-intrants-du-v%C3%A9g%C3%A9tal

Pour acheter, décider et appliquer des produits phytosanitaires:

il faut être titulaire du CERTIPHYTO

- Durée de validité de 5 ans pour les exploitations agricoles. Les Certiphyto validés avant le 1er octobre 2016 resteront bien valables 10 ans à partir de leur date d'édition.
- Trois voies d'accès
- Une formation de 2 j avec test pour le premier certiphyto / 1 j sans test pour un renouvellement
- Un qcm sans formation (pour un premier certiphyto ou un renouvellement)
- Equivalence d'un diplôme agricole de moins de 5 ans
- A compter de 2023, lors du renouvellement du certiphyto pour les exploitants agricoles qui ne sont ni HVE3 ni AB sur la totalité de la surface et dont les surfaces sont > à 2 ha de cultures spé et/ou 10 ha d'autres cultures, ils devront présenter une attestation indiquant qu'un diagnostic et 2 conseils stratégiques ont été prodigués.

Séparation de la vente et du conseil à l'utilisation des produits phytosanitaires

https://agriculture.gouv.fr/produits-phytosanitaires-separation-de-la-vente-et-duconseil-partir-du-1er-janvier-2021 (01/06/2021)

Contrôle pulvérisateurs

Liste des organismes agrées pour le contrôle de votre pulvérisateur : https://www.crodip.fr/votre-controle-obligatoire.php

Plateforme de ressources en Protection Intégrée des Cultures https://ecophytopic.fr/

Fiche mise à jour par Myriam CARMENTRAN DELIAS (Chambre d'Agriculture Lot-et-garonne, n° agrément AQ01540). Relecture Antoine DOURDAN (CA Vaucluse, n° agrément IF01762), Marion TURQUET (INVENIO), Emeline VANESPEN (AOP Nationale FRAISE) - 30 septembre 2022.

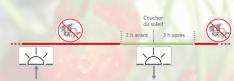
©Myriam Carmentran-Délias / Chambre d'agriculture 47

Textes officiels relatifs au marché et à l'utilisation des PP

rrêté du 4 mai 2017 relatifs au marché et à l'utilisation d<mark>es pro</mark>duits phytosanitaires -Arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques modifiant l'arrêté du 4 mai 2017 - Arrêté du 15 janvier 2021 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans les propriétés privées, les lieux fréquentés par le public et dans les lieux à usage collectif et modifiant l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la

Arrêté POLLINISATEURS (source : fiche de protection FRAISE APREL, arrêté 20/11/2021) https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-pro tection-des-abeilles-et-des-insectes (01/08/2022)

Depuis le 1er janvier 2022 de nouvelles restrictions sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison sont entrées en vigueur : sur les cultures attractives en floraison et sur les zones de butinage, seuls des produits pour lesquels l'application est possible durant la floraison peuvent être appliqués et uniquement dans une fenêtre de 2 heures avant à 3 heures après le coucher du soleil (l'éphéméride sert de référence).



Pour savoir si un produit phytopharmaceutique est applicable durant la floraison sur le créneau défini ci-dessus, d'abord vérifier l'étiquetage et respecter les mentions de l'AMM type SPe8 (dangereux pour les abeilles),

Pour les insecticides et les acaricides : ils sont autorisés s'ils ont la mention « Emploi autorisé durant la floraison et/ou la période de production d'exsudats en dehors de la présence des abeilles » (ancienne « mention abeille »).

- Pour les fongicides et les herbicides : ils sont autorisés par défaut, jusqu'à ce que l'ANSES ait statué sur les risques associés à l'utilisation de ces produits sur les cultures attractives en floraison.

Les traitements sous serres et abris ne sont pas concernés à condition qu'ils soient inaccessibles aux pollinisateurs durant la floraison (davantage de précisions à venir).

Zones non traitées (ZNT)

Toutes les ZNT sont à 5 m sauf mention spéciale sur étiquette : les informations spécifiques sont précisées dans le tableau. Elle ne s'applique pas lorsque le traitement est effectué sous une serre dont les côtés sont fermés (voir : http://agriculture.gouv.fr/traitement-phytosanitaire-zones-non-traitées-et-dispositifs-vegetalises-permanents-dyp-cequil) et pour les produits de biocontrôle et sous réserve des dispositions particulières éventuelles des autorisations de mise sur le marché (AMM).

Le point sur les delais de réentrée sur les parcelles après traitement

Le délai est notifié sur l'étiquette produit et dans les tableaux joints

Evolution des données réglementaires sur la classification, l'étiquetage, l'emballage des substances phytosanitaires et des mélanges :

Le règlement (CE) n° 1272/2008 du 16 décembre 2008 a impacté l'arrêté du 7 avril 2010 relatif aux mélanges extemporanés de produits phytopharmaceutiques.

Ainsi, sont désormais interdits les mélanges comprenant :

- au moins un produit étiqueté H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360FD, H360F, H360D, H360Fd, H360Df, H370 ou H372: il s'agit des anciens produits classés toxiques ou très toxiques

- ou au moins deux produits comportant une des mentions de danger H341, H351 ou H371 : il s'agit des anciens produits CMR de catégorie 3

- ou au moins deux produits comportant la mention de danger H373

ou au moins deux produits comportant une des mentions de danger H361d, H361fd, H361f ou H362 Rédaction : CDA 47





Impression/Diffusion financées par : AOPn Fraises de France



RAITEME	Spécialité		Formulation	Observations / ZNT / interv	Nombre	Mode			LMR	Pictos de	Stade		Mentions de danger	
Maladies	commerciale	active	du produit	entre application	d'appli- cations	d'action	Doses	DA	(mg/k	g) danger	d'applica tion	- DRI	pour éti- quetage*	ré
Nématodes Noctuelles	CEDROZ KARATE XFLOW	Thymol et géraniol	SC A	pplication par goutte-à-goutte j entre application	6	CONTACT	9 I/ha	1	j NON SOUMI		10 à 89	48h	H412	
terricoles	/ KARATE ZEON LAMBDASTAR	Lambda- cyhalothrine	CS Z	NT 50 m	2	CONTACT	0,075 l/ha	28	3 ј 0,2	(!) (#	-	48h	H332, H410, SPE3, SPE8	
CEPP	PROPLANT TRIANUM P AB	Propamocarbe Trichoderma	WP	outes cultures révention des nécroses racinaires	2	Translaminaire	10 ml/m²	90		(1)	-	48h	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	t
Phytophthora	TRIANOM G I-D	harzianum T22 Bacillus amy-	GR A	pplication racinaire réventif. Application traitement :	ol -	SPATIALE	Se référer à e-p	phy .	Non sour	nis	Sc	perti		+
et Pythiacées	VALCURE 48	loliquefaciens ssp. Plantarum strain D747	WG n	u irrigation localisée ou trempag nottes. Intervalle entre applicatio j Efficacité montrée sur phytoph p.Ne pas utiliser en application fo	n: 8 tora	SPATIALE ANTIBIOSE SDP	5 l/ha	1	j Non sour	nis Sc	jusqu'à 89	6h / 8	SPE3	
2017-026		Clonostachys rosea 1446	WP R	raitements généraux especter les intervalles avant app ion d'un fongicide ou insecticide		HYPERPARISITISM ET COMPETITION		on -	- Non sour	nis	Sc	6h / 8	3h -	
RAITEME		PARTI	ES AER	IENNES										
NSECTICIDE	S													Po
Ravageurs	Spécialité commerciale	Substance active	Formulation du produit	application	Nombre d'appli.	Mode d'action	Doses	DAR	LMR (mg/kg)	Pictos de danger	Stade d'applica- tion	DRE	danger pour	ré
Acariens	NEUDOSAN®	Acides gras et sels de potassium insaturés	SL	Appli. au début d'infestation Appli. tôt le matin. Ne pas utiliser avec une eau dure (>300ppm). Ne pas mélanger avec des produits contenant des ions métalliques y com- pris les produits fertilisants Acidifier la bouillie si l'eau est	5	CONTACT	1,5 à 2% Maxit 36L/ ha pour 1800L bouillie/ha	1 j	Non soumis	1	10 à 89	24h		
Aleurodes	FLIPPER AB	Sels potas- siques d'acides gras	; EW	Acidifier la bouillie si l'eau est trop dure (>300 pm) En cas de forte pression, renouveler l'application après 7 jours. Ne pas mélanger avec des fertilisants foliaires ou tout produit contenant des ions métalliques Volume d'eau minimum : 500 litres Appliquer le matin.Dose	5	CONTACT / DESSECHANT	1 à 2 l/hl maxi 16 l/ha	1j	Non soumis	①	-	24h	H335, H412,	
2018-043	ERADICOAT	Maltodextrine	SL	préconisée firme : 1 % Usage cultures légumières Concentration selon dévelop- pement végétatif des plantes Efficacité renforcée lorsqu'il fait chaud, privilégiez les applications à la période la plus chaude de la journée 3 j d'intervalle minimum A appliquer à 500 l/ha	20	CONTACT	maxi 75 l/ha Ne pas dépasser 25 ml/ litre d'eau Faire en localisé	1 j	Non soumis		-	8h		
	Produit à action physique NORI PRO / DAHIDO/ STYKAL (exempt d'AMM)	Polymères	EC	Par temps asséchant Risque phytotoxicité sur feuilles, fleurs et fruits Ne pas dépasser 0,15 l/hl DAR recommandation firme : 2 j . Intervalle entre applica-	2	ACTION PHYSIQUE UNIQUEMENT/ IMMOBILISANT	0,15 l/hl	Non sou- mis	Non soumis		-	Ns		
Thrips Noctuelles	OIKOS AB	Azadirachtine	EC	tion: 5 à 7 j CMR2 10 j entre appli pour gàg, 7 j en foliaire. Nb appli pour tout usage confondus. PH de bouillie <6 appliqué par intensité lumineuse basse le matin ou le soir.	Irrigation localisée : 5 Foliaire : 4 maxi par usage 5 maxi par an sur la culture 12 applications/	SYSTEMIE CONTACT	1,5 l/ha	3 j en gàg 7 j en fo- liaire	1	(1) (2) (3)	12 à 89	48h		
Acariens Pucerons	LOVELL CEPP 2020-038	huile de paraffine	EC	7 j entre application	an tout usage confondu	CONTACT	15 l/ha	1 j	-	&	-	8h	1304, SPE3, SPE8	
	CARBIMOR	Pyrimicarbe	wg	CMR2- Non utilisable contre Myzus persicae ZNT aq 100 m	2	CONTACT VAPEUR TRANSLAMINAIRE	0,75 kg/ha	7 j	1,5	⋄ ��	-	48h	H332, H351,	
	DECIS PROTECH DELTASTAR PEARL PROTECH	Deltaméthrine	EW	ZNT aq 20 m	3	CONTACT	0,83 l/ha		0,2	 4>		5h / 8h	-	ľ
Pucerons	SPLIT PROTECH KARATE XFLOW KARATE ZEON LAMBDASTAR	Lambda- cyhalothrine	cs	ZNT aq et terrestre 50 m	2	INGESTION	0,125 l/ha	3 ј	0,2		-	48h	H332, H410,	r
	MOVENTO	Spirotétramat	sc	CMR2 - Pas d'effet choc - positionner en conditions poussantes- double systémie Efficacité visible 7 à 10 j après	2	SYSTEMIQUE INGESTION	0,75 l/ha	13 à 56 et/ ou 93 à	Nouveau 0,3	♦	13 à 56 et/ou 93 à 97	48h	H412 H302, H317, H332, H410, SPE3, SPE8 8h H317, SPE3 / 8h Mentions de danger pour étiquetage* H315, H335, H412 H315, H335, H412 H315, H39, H335, H411 H317, H361d, H410 H304, SPE3, SPE8 H301, H319, H332, H410, SPE3 H226, H410 H302, H317, H361 fd, H411 H410 H410, SPE3, SPE8 H317, H361 fd, H411 H410 H410, SPE3, SPE8	
	HS Nouveau VERIMARK	Cyantraniliprole	SC	appli, intervalle entre appli : 14 j Uniquement en goutte-à- goutte Intervalle minimum entre	4	SYSTEMIE	0,375 l/ha	97 1j	1,5	3	12 à 89	8h	H410	
Acariens Pucerons Aleurodes Thrips Noctuelles Acariens Pucerons Pucerons Pucerons Pucerons Pucerons Pucerons Pucerons	MAVRIK SMART KLARTAN SMART	Tau-fluvalinate	EW	application : 7 j Intervalle entre application : 14 jours	2	CONTACT	0,3 l/ha	7 j	Nouveau 0,3	(3)	15 à 87	6h I	H410, SPE3, SPE8	-
	TALITA SMART NISSORUN 250 SC (o - I)	Héxythiazox	SC	ZNT aq 50 m	1	CONTACT TRANSLAMINAIRE	0,2 l/ha	3 j	0,5	♠	14 à 97	24h	### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	
	MOVENTO	Spirotétramat	sc	CMR2 Pas d'effet choc - positionner en conditions poussantes Efficacité visible 7 à 10 jours après application	2	SYSTEMIQUE INGESTION	1 l/ha	13 à 56 et/ ou 93 à 97	<i>Nouveau</i> 0,3	♦	13 à 56 et/ou 93 à 97	48h		
En cours de retrait	VERTIMEC PRO AGRIMEC PRO (l-a)	Abamectine	sc	Evolution LMR à 0,08 en février 2023. Décision retrait usage fraise par la firme.	3	INGESTION TRANSLA-	1,2 l/ha	<i>31</i>	0,15 Evol. LMR fév. 2023	\$	-	24h	H373, H410,	
	FULMO (l-a)		EC	Interdit du 1er novembre au 28-29 février ZNT terrestre 20 m	3	MINAIRE		3 ј	0,15	◆	-	24h	H373, H410,	
En cours de retrait	FLORAMITE 240 SC (o-l-a)	Bifénazate	sc	7 j entre application Appliquer dès apparition des 1ers acariens Délai d'utilisation: 01/07/2023	2	CONTACT	0,4 l/ha		3	(1)		48h	H317, H373,	
75	MAVRIK SMART KLARTAN SMART TALITA SMAR	Tau-fluvalinate	EW EW	14 jours entre application ZNTaq 50 m	2	CONTACT	0,3 l/ha	7 j	0,3	③	15 à 87	6h		
(EPP 2021-084	NATURALIS AB	Beauveria bas- siana souche ATCC 74040	OD	A appliquer sur populations initiales lorsque hygrométrie > à 50% et Températures comprisse entre 20 et 27°C Renouveler l'application 2 à 3 fois à 5-7 Jours d'intervalle Attention compatibilité mélange fongicides	5	CONTACT	1 l/ha	3 ј	Non soumis	Sc	Mini 10	sh / 8h	SPE3	
				Stockage < 22-25°C - Val 1 an		CONTACT				♦				F

	NENTS DE	S PARTI	ES AER	IENNES										
Ravageurs	Spécialité commerciale	Substance active	Formulation du produit	Observations/ ZNT / Intervalle entre application	Nombre d'applica- tions	Mode d'action	Doses	DAR	LMR (mg/ kg)	Pictos de danger	Stade d'applica- tion	DRE	Mentions de danger pour étiquetage*	Règles mélanges potentiels réglemen- taires
Noctuelles Chenilles	KARATE XFLOW KARATE ZEON LAMBDASTAR	Lambda- cyhalothrine	CS	ZNT aq et terrestre 50 m Traiter en plein le soir	2	CONTACT	0,075 l/ha	- 3 j	0,2	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	-	48h	H302, H317, H332, H410, SPE3, SPE8	¥
phytophages (exemple Duponchelia)	DECIS PROTECH PEARL PROTECH	Deltaméthrine	EW	ZNT aq 20 m	3	INGESTION	0,5 l/ha	3)	0,2	(b) (b)	-	6h / 8h	H226, H410	Ĭ
	EXALT	Spinétoram		CMR2 Sous abri, appli seulement avec un automate / lance. 28 j entre application 3 applis tout usage confondu ZNT aq 20 m Uniquement en goutte-	2 sous abri 1 en plein champ	CONTACT INGESTION TRANSLAMINAIRE	2 l/ha	3 ј	0,2	Nouveau	11 à 89	6h / 8h	H410, SPE3, SPE8	Nouveau
	VERIMARK HS	Cyantraniliprole	sc	a-goutte Usage aussi sur colé- optères Intervalle minimum entre application : 7 j	4	INGESTION SYSTEMIE	0,375 l/ha	1j	1,5	£	12 à 89	8h	H410	Ĭ
(100	HELICOVEX AB	Helicoverpa armigera nucleo- polyhedrovirus	sc	Intervalle de 8 j entre chaque application	12		0,2 l/ha	1j		Sc	0 à 89	6h / 8h	-	
2018-046	LITTOVIR	Spodoptera littoralis nucleo-	SC	1° traitement juste après éclosion des œufs. Intervalle	12		0,2 l/ha	3 j		Sc	-	6h / 8h	SPE3	ľ
	XENTARI 66 AB	polyhedrovirus Bacillus thuringiensis aizawaii	WG	de 8 j entre chaque appli. Traitements généraux Peut entraîner une réaction allergique	7 sous abris 8 en plein champ	INGESTION			Non soumis	①	-	24h	H319, SPE3	
2018-034	DIPEL DF BACTURA DF DELFIN AB AB	Bacillus thuringiensis kurstaki	WG	7 jours minimum entre 2 applications 7 jours minimum	6		1 kg/ha	3 ј		Sc Sc	12 à 89	8h 6h / 8h	SPE3 SPE3, SPE8	
	LEPINOX PLUS AB	Bt kurstaki souche EG2348	WP	entre 2 applications	3	CONTACT				Sc	0 à 81		SPE3, SPE8	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
Thrips		Spinosad	SC	₩	2 2 sous abri	INGESTION CONTACT	0,2 l/ha	3 j	0,3	£	-	8h	H410	
	Noveau HS	Spinétoram	SC	Cf usage noctuelles	1 en plein champ	INGESTION TRANSLAMINAIRE INGESTION	2 l/ha	3 j	0,2	Noveau (E)	11 à 89	6/8h	H410, SPE3, SPE8	Nouveau
	VERIMARK	Cyantraniliprole Beauveria	SC	Cf usage noctuelles	4	SYSTEMIE	0.375 l/ha	1j	1,5	£	12 à 89	8h	H410	<u>l</u>
CEPP 2021-084	NATURALIS AB	bassiana souche ATCC 74040 Huile essentielle	OD	Cf usage acariens 7 j entre appli	5	CONTACT	1,5 l/ha 0,8 % sur la base	3 j	Non soumis Non	Sc	mini. 10	6h / 8h	SPE3	
	PREV-AM PLUS	d'orange douce	ME	Evite les résistances grâce à action multisites	6	CONTACT	de 500l/ha 4 l/ha max	1j	soumis	(1) (2)	12 à 89	24h	H411	
	DECIS PROTECH PEARL PROTECH	Deltaméthrine	EW	ZNT aq 20 m	3	CONTACT INGESTION	0,83 l/ha	3 j	0,2	(b) (b)	-	6h / 8h	H226, H410	<u> </u>
Cicadelles Punaises	DECIS PROTECH PEARL PROTECH	Deltaméthrine	EW	ZNT aq 20 m	3	CONTACT	0,83 l/ha	3 ј	0,2	(b) (b)	-	6h / 8h	H226, H410	Ĭ
	KARATE XFLOW KARATE ZEON LAMBDASTAR	Lambda- cyhalothrine	cs	ZNTaq et terrestre 50 m Traiter en plein le soir CMR2 sous serre perma-	2	CONTACT	0,125 l/ha	3 j	0,2	♦ ♦	-	48h	H302, H317, H332, H410, SPE3, SPE8	Ĭ
	NEEMAZAL-T/S®	Azadirachtine		nente fermée 7 jours entre 2 applica- tions ZNT aqua et arthro 50 m réductible 20 m		INGESTION	3 I/ha	bbch 49	1	& &	10 à 49	48h	H361d, H411, SPE8	I
Otiorhynques	SOLUTIONS BIOLOGIC	QUES AVEC NEMAT	ODES (Steinerne	ma sp, Heterorhabditis ba	acteriophora)			13 à						
Aleurodes	MOVENTO	Spirotétramat	sc	CMR2 Cf usage pucerons	2	SYSTEMIQUE INGESTION	0,75 l/ha	56 et/ ou 93 à 97	0,3	\$	13 à 56 et/ou 93 à 97	48h	H317, H361 fd, H411	Ĭ
CEPP 2018-042	MYCOTAL (I)	Akanthomyces muscarius souche Ve6	WP	Températures de 18 à 28°C, 70% d'hygrométrie mini. durant les 3 j. suivant l'application. Vol. de bouillie > 1000 l/ha	12	CONTACT	1 kg/ha	1 j	Non soumis	Sc	-	8h	-	ľ
2021-084	BOTANIGARD 22 WP AB	Beauveria bassiana souche GHA	WP	Pulvé. limite du ruisselle- ment couvrir face inférieure feuilles. Appliquer début d'infestation et renouveler tous les 5 à 7 j. (4 appli. mini., 5 j d'intervalle entre appli.). T'entre 15 et 30°C / hygrométrie > 75%	12	CONTACT	maxi 0,75 kg/ ha	1j	Non soumis	Sc	10 à 89	8h	-	ľ
CEPP 2021-084	NATURALIS A	Beauveria bas- siana souche ATCC 74040	OD	cf. usage « acariens »	5	CONTACT	1 l/ha	3 ј	Non soumis	Sc	mini. 10	6h/8h	SPE3	
	ADMIRAL Pro (I)	Pyriproxyfène	EC	**	2	CONTACT	0,25 l/ha	3 j	0,05	(1)	-	24h	H304, H315, H319, H336, H400, H411 SPE3, SPE8	Ĭ
75	MAVRIK SMART KLARTAN SMART TALITA SMART	Tau-fluvalinate	EW	Intervalle entre application : 14 jours ZNTaq 50 m	2	CONTACT	0,3 l/ha	7 j	0,3	£ >	15 à 87	6h	H410, SPE3, SPE8	¥
Mouches	EXALT	Spinetoram	sc	CMR2 - Cf usage Thrips	2 sous abris 1 en plein champ	CONTACT INGESTION TRANSLAMINAIRE	2 l/ha	3 ј	0,2	Nouveau	11 à 89	48h	H410, SPE3, SPE8	Noneau
	VERIMARK	Cyantraniliprole	sc	Cfusage Noctuelles	4	INGESTION	0,375 l/ha	1	1,5	£ >	12 à 89	8h	H410	¥
	NEEMAZAL-T/S®	Azadirachtine	EC	Cf usage Cicadelles	3	INGESTION	3 I/ha	bbch 49	1	& &	10 à 49	48h	H361d, H411, SPE8	H
2018-041	Nooveau DECIS TRAP DS	Deltaméthrine	Piège	-	1	PIEGE ATTRACTIF	100 pièges /ha	-	0,2	(a) (b) (1)	69 à 90	-	H225, H319, H336, H410	Pas d'intérê
2018-041	VIO TRAP	Deltaméthrine	Appâts	Poser les pièges dès la fin de floraison à l'ombre sans contact avec les fruits Durée de vie : 4 à 5 mois	2	Attrack and Kill	160 sachets /ha	-	0,2	Sc	73 à 89	-	H302, H315, H319, H400, H410	Pas d'intérê
Nématodes	BIOACT PRIME	Purpureocillium lilacinum souche 251		Traitement par gàg ou irrigation localisée* ("à la plantation et tous les 28 j minimum avec un maxi- mum de 7 applications). Renouvellement après 4 à 6 semaines	7	Champignon ento- mopathogène	0,75 l/ha	1j	Non soumis	& (0 à 89	48h	H317, H319, H411	ľ

Maladies	Spécialité commerciale	Substance active	Formulation du produit	Observations/ ZNT/ Intervalle	Nombre d'applications	Mode d'action	Doses	DAR	LMR (mg/kg)	Pictos de danger	Stade d'ap- plica-	DRE	Mentions de danger pour	Règle mélan potent
	Commerciale	uctive	uu prouun	entre application	и иррпсилопэ	u uction			(6/6/	uungei	tion		étiquetage*	réglem taire
Oïdium	LUNA SENSATION LUNA XTEND	Fluopyram + trifloxystrobine	sc	Risque phytotoxicité par T°C élevées pen- dant et dans les heures qui suivent l'applica-	2 sous serre 1 en plein champ	CONTACT TRANSLAMINAIRE	0,8 l/ha		2 et 1	(!) (£)	40 à 89	6h / 8h	Москва Н302, <mark>Н362,</mark> Н410, SPE3	Nouveau
	LONA XILIND			tion. 7 j d'intervalle entre application sous abri	1 en plein champ et	SYSTEMIE PENETRANT				*		011		•
	CIDELY TOP	Difénoconazole + Cyflufenamid	DC	ZNT aq 50 m (usage	sous abri 2 en culture hors-sol	TRANSLAMINAIRE VAPEUR	1 l/ha		2 et 0,04		-	24h	H318, H373, H410, SPE3 H226, H302,	
	KARATHANE 3D	Meptyldinocap	EC	non concerné) 10 j d'intervalle entre application Utiliser en début	2	PENETRANT LIMITE CONTACT	0,6 l/ha	3 j	0,3	(1)	55 à 87	48h	H317, H319, H332, H336, H410	I
	TAKUMI	Cyflufenamid	SC Ne pas alterner	d'attaque. 10 j entre appli.	2	TRANSLAMINAIRE VAPEUR	0,15 l/ha		0,04	(1)	20 à 89	6h / 8h	H411, SPE3	
	ORTIVA TOP ARMISTAR TOP	Azoxystrobine + Difénocolazole	SC SC	7 jours minimum entre 2 applications	1 en plein champ 2 sous abris	DIFFUSANT, PENETRANT,	1 l/ha		10 et 2	♦	60 à 89	48h	H302, H317, H332, H410,	¥
	ORTIVA	Azoxystrobine	SC	7 jours mini. entre 2 appli. ZNT aq20 m également autorisé	3	TRANSLAMINAIRE TRANSLAMINAIRE	0,8 l/ha		10	(1)	51 à 89	6h / 8h	SPE3 H400, H410, SPE3	¥
	DAGONIS	Fluxapyroxad +	sc	7 jours mini. entre 2 appli. DAR 2 j au vu	3	PENETRANT TRANSLAMINAIRE SYSTEMIE	0,6 l/ha	1 j	4 et 2	₫	60 à 89	48h	H362, H410	¥
	NIMROD	Bupirimate	EC	du DRE	4	ASCENDANTE SYSTEMIE / VAPEUR / TRANSLAMINAIRE	1 l/ha	3 j	Nouveau 1,5		-	48h	H226, H304, H315,H336, H351, H410,	
	SIGNUM	Boscalid +	WG	3 applications max/ha tout usage confondu	2	TRANSLAMINAIRE	0,6 kg/ha	3 j	6 et 1,5	♠♠	_	6h /	SPE3 H400, H410,	ĭ
		Pyraclostrobine		sans dépasser 3,6 kg/ ha/an Traiter par forte	-		-,	-,		<u> </u>		8h	SPE3	_
2017-028	AB ARMICARB	Bicarbonate de potassium + co-formulants	SP	hygrométrie ou rosée et T° < à 30°C; Volume de bouillie mini.= 600 l/ha Ne pas mélanger avec des fertilisants foliaires, formulations EC et	8	CONTACT	3 kg/ha	1 j		Sc	-	6h / 8h	SPE3	ľ
2017-028	AB VITISAN Novesu	Hydrogeno- carbonate de potassium	SP	produits acides Préventif et stoppant Nécessite une hygro- métrie élevée - bien mouiller intervalle minimum entre application : 5 j sous abri et 3 j en plein	6	CONTACT	5 kg/ha Ne pas dépas- ser la dose de 30 kg/ha/an	1j		Sc	10 à 85	6h / 8h	SPE3	ľ
CEPP 2018-044	ESSEN'CIEL LIMOCIDE	Huile essentielle d'orange douce	ME	champ 7 jours entre appli.	6	CONTACT	0,6 % sur la base de 500 l / ha	1 j		1	12 à 89	24h	H319, H332, H411	
	PREV-AM PLUS FLUIDOSOUFRE	Soufre	Poudre	45 lampes à soufre/ ha à raison de 16 cycles/an. 14 j entre	16		3 l/ha maxi. 4,5 kg/ha	3 j	Non soumis	1	19 à 79	48h	H317, H319, SPE3	<u> </u>
	COSAVET DF AB	Soufre	WG	application Ne pas appliquer le	2		5 kg/ha	3 j		Sc	-	6h /	SPE3	Y
CEPP	FLOSUL SC AZZURRI	Soufre	sc	produit lorsque la température > 30°C.	8	CONTACT VAPEUR	7,5 l/ha	3 ј		Sc	mini. 60	01	SPE3, SPE8	Ĭ
2021-008	HELIOSOUFRE S	Soufre	sc	Dose à moduler selon le stade végétatif, la	6		6 l/ha	3 ј		₽	-	24h	h SPE3, SPE8	Y
	KUMULUS DF 🔠	Soufre	WG	température (risque phytotoxicité à fortes températures), sensibi-			5 kg/ha	5 j				6h /	SPE3	
•	THIOVIT JET MICROBILLES	Soufre	WG	lité variétale	2		7,5 kg/ha	3 ј				8h	SPE3	ľ
2017-028	AMYLO-X WG	Bacillus Amyloliquefaciens SSP Plantarum	WG	Action préventive en séquence de 2 à 3 traitements à 1,5 kg/ ha tous les 8 à 10 j.	6	CONTACT ANTIBIOSE SDP COMPETITION	2,5 kg/ha	1 j		Sc	10 à 89	6h / 8h	SPE3	ľ
CEPP 2017-028	SONATA 48	strain D747 Bacillus pumilis	SC	7 j entre application 5 j entre application	6	SPATIALE CONTACT	10 l/ha	1j			11 à 89	6h /	SPE3	¥
	SIGNUM A	OST 2808 Boscalid + Pyraclostrobine	WG	Cf usage Oïdium	1	TRANSLAMINAIRE	1,8 kg/ha		6 et 1,5	(4)	-	8h	H400, H410, SPE3	Y
	LUNA SENSATION LUNA XTEND	Fluopyram + trifloxystrobine	sc	Cf usage Oïdium	2 sous serre 1 en plein champ	CONTACT TRANSLAMINAIRE	0,8 l/ha	3 ј	2 et 1	♦	40 à 89	6h / 8h	H302,H362, H410, SPE3	ì
aladies des ches brunes	CIDELY TOP	Difénoconazole +	DC		1 en plein champ et	PENETRANT TRANSLAMINAIRE	11/ha	2:	2 et 0.04	♦ ♠�		24h	Nouveau H318, H373,	1
Maladies u feuillage	SWITCH/ SERENVA/	Cyflufenamid		DVD 5	sous abris 2 en culture hors-sol 1 en plein champ	TRANSLAMINAIRE VAPEUR PENETRANT +	1 l/ha	3 j	2 et 0,04	^ ^	-		H410, SPE3 H317, H400,	П
ches rouges t pourpres	SORVIN BOUILLIE	Fludioxonil	WG	DVP 5 m	2 sous abris	CONTACT	1 kg/ha 12,5 kg/ha	1 j	5 et 4		-	48h 24h	H410, SPE3 H318,H332,	1.6
et tâches ngulaires =	RSR DISPERSS	Cuivre du sulfate	WG	maxi 4 kg/an/ha de	-		(2,5 kg cuivre métal) 3,1 l/ha	14 j			-		H410 H302, H315,) (
nthomonas) Inthracnose	HELIOCUIVRE	Cuivre de l'hydroxyde	sc	cuivre métal ZNT ag 20 m	5		(1,24 kg Cu métal)	3 ј			•	24h	H318, H410, SPE3	
	KOCIDE 2000 KOCIDE 35 DF	de cuivre	wg	ZNT aq 20 m Appliquer préventi- vement à la cadence moyenne de 7-12 j.	5	CONTACT	3,5 kg/ha	3 ј	5	♦	-	24h	H302, H319, H332, H410, SPE3	Ĭ
	NORDOX 75 🏄 WG	Cuivre de l'oxyde cuivreux		maxi 4 kg/an/ha de cuivre métal	2		3,33 kg/ha	21 j		₫	-	6h / 8h	H410, SPE3	Ĭ
ut on bib	ALIETTE FLASH ALIAL	Fosétyl- Aluminium	WG	-	3	SDN + SYSTEMIE	5 kg/ha	14 j	100	(-	24h	H319, SPE3	
ytophthora	FOSIKA	Phosphonates de potassium	SL	Max 8,9 kg/an/ha d'acide phosphonique équivalent 10 j entre	3	SYSTEMIE	2,5 l/ha	7 j	100	Sc	12 à 85	6h / 8h	SPE3, SPE8	

Sc: sans classement toxicologique / CMR: Substances préoccupantes pour l'homme en raison des effets cancérogènes - mutagènes - effets sur la fertilité et effets toxiques sur le développement / SPE3 : Dangereux pour les abeilles / SPE3 : Pour protéger les organismes aquatiques / les plantes non cibles / les arthropodes non cibles / les insectes, respecter une zone non traitée de x mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente / aux points d'eau [voir étiquette produit] / DC : Concentré Dispersable / SL: concentré soluble / SC: suspension concentrée / OD : Suspension concentrée huileuse / SE : Suspo-émulsion / WG: Granulés dispersibles / WP: Poudre mouillable / MG: microgranulés / CS: Suspension de capsules / EW: Emulsion aqueuse / GR: Granulés / SP: Poudre soluble / SG: granulés calubles dans l'eau / EC: Concentré Emulsifiable / ME : micro-émulsion / DVP : Dispositif Végétalisé Permanent / NC : Non concerné

| Winiquement | SPE3 : Pour protéger les organismes aquatiques / les plantes non cibles / les arthropodes non cibles / les insectes, respecter une zone in cibles / les insectes, respecter une zone in cibles / les arthropodes non cibles / les insectes, respecter une zone in cibles / les arthropodes non cibles / les insectes, respecter une zone cibles / les insectes, respecter une zone in les formations / les insectes, respecter une zone in les formations / les insectes, respecter une zone in les formations / les for

